



**ASSOCIATION DES PONTÉS, PORTEURS DE VALVES ET OPÉRÉS  
DU CŒUR DE LA CREUSE**

Email : [apvoc23@live.fr](mailto:apvoc23@live.fr) . Site Internet : [www.apvoc23.org](http://www.apvoc23.org)

Chères adhérentes, Chers adhérents,  
Mesdames, Messieurs.

Lorsqu'en 2008 Corentin a rejoint l'APVOC 23 en tant qu'adhérent le plus jeune, à aucun moment je n'avais envisagé de m'investir dans cette association. Et puis un jour, mon prédécesseur m'a demandé, vu ma jeunesse de l'époque, si je ne voulais pas intégrer le bureau en tant que trésorier adjoint. Je lui ai dit pourquoi pas si tu as besoin de quelqu'un. En plus il m'avait dit que je n'aurais pas grand-chose à faire, il lui fallait juste un nom sur le papier. Dans ces conditions, ce poste me convenait totalement. Puis, suite au décès de Guy Gramont, notre trésorier de l'époque, j'ai franchi un barreau de l'échelle.

Mais la aussi, rien à faire, Michel Fernandes s'occupait de tout. Puis, le temps passant, les personnes vieillissant, il a émis le souhait de vouloir passer la main. Je vieillissais comme tout le monde mais je restais encore jeune ! Alors je lui ai dit OK. Et cette acceptation je ne la regrette pas. Mais en me proposant à vos suffrages pour être élu président de l'APVOC 23, je ne savais pas dans quoi je m'embarquais. Qu'allais-je faire de plus que Michel. Difficile de tout bousculer, d'autant plus qu'il restait au bureau. Mais j'avais été élu président et c'était à moi de proposer des choses.

Avant ma mandature, j'avais déjà émis le souhait de financer un défibrillateur cardiaque à une commune ou association creusoises, pour que l'APVOC 23 soit connue et reconnue autre que pour aller se promener ou bien mettre les pieds sous la table. Mais ce souhait n'avais pas obtenu l'écho positif que j'aurais souhaité. Alors j'ai observé pendant ma première année de mandat et c'est Geneviève Magnon, notre secrétaire de l'époque, qui a suggéré de remettre à la discussion ce projet de financement de défibrillateur cardiaque. Nous avions de l'argent sur le compte mais pour moi, celui-ci devait servir pour nos adhérents.

Nous avons donc fait de la publicité concernant notre future action et quelques semaines après nous avons 6 demandes alors que dans un premier temps il était prévu que de financer un seul appareil. Nous avons donc tiré au sort l'heureux élu et c'est tombé sur la banque alimentaire de la Creuse qui s'est donc vu remettre «son

défibrillateur cardiaque» le 22 avril 2015. Puis nous avons décidé d'organiser un loto annuel pour essayer de continuer le financement de défibrillateur cardiaque.

Nous ne savions pas alors à l'époque que le train venait de commencer de rouler sur les rails avec un seul wagon et que 11 ans après il roulerait toujours avec non pas un wagon mais 31 ! Comme je vous le disais tout à l'heure, ces 31 défibrillateurs cardiaques et leurs armoires ont été financés sans prendre un centime sur vos dons et cotisations.

Comment avons nous fait vous demandez-vous ? Tout simplement en allant chercher l'argent : organisation de loto donc, plus les boucles du coeur carrefour, les subventions des caisses locales Crédit Agricole et Groupama, la collecte pendant de nombreuses années lors de la visite de ma maison illuminée, la vente de calendriers, les dons de particulier, les subventions de certaines mairies dotées.

Tout ça pour vous dire que chaque fois que nous faisons un repas ou un voyage l'APVOC 23 peut en prendre une bonne partie à sa charge. C'est encore le cas aujourd'hui pour le repas qui nous attend et cela le sera encore le 7 juin lors de notre sortie au Garden Palace qui ne vous coûtera que 50 € alors que le tarif de base, hors transport, est de 85 €.

Dans 2 ans j'achèverais mon 4ème mandat et comme vous le savez déjà, je n'en briguerais pas un 5ème. J'espère sincèrement qu'un volontaire se dévoilera pour prendre ma succession et qu'il apportera un souffle nouveau car en ce qui me concerne, au fil des ans, je sens que je perds la «grinta» et je ne voudrais pas faire le mandat de trop. Je préférerais partir sur une bonne note. À défaut, c'est le cœur triste que je me verrais obliger, soit de faire voter la mise en veille de l'APVOC 23, et rare sont les associations dans cette position qui trouvent des volontaires pour la réveiller, soit sa dissolution pure et simple, d'autant plus que cela coïnciderait avec ses 30 ans d'existence.

En 2008, l'APVOC 23 comptait 108 adhérents, tous opérés du coeur ou conjoint survivant d'un opéré du coeur. Actuellement, nous ne sommes plus que 63. Et encore grâce aux adhérents membres bienfaiteurs qui nous ont rejoint, nos statuts le permettant mais l'article concernant cette possibilité ayant toujours été «oublié» jusqu'à ma prise de présidence. Malgré toute la publicité que nous avons fait à l'époque, rien n'y avait fait. Je me souviens avoir distribué et fait distribuer une année 1000 flyers qui en retour ne nous avaient amené seulement que 2 nouveaux adhérents. Avouez que le ratio n'avait pas du tout été rentable.

Ce manque d'attention envers l'APVOC 23 alors que je suppose que des opérés du coeur, des valvés, des pontés, il y en a des centaines en Creuse, fait aussi partie des raisons pour laquelle je ne souhaite pas continuer. Et ne me dites pas : «si Eric il faut que tu continues!». Ma décision est irrévocable, à tel point que si aujourd'hui il y avait quelqu'un qui me disait: «je veux bien être candidat à ta succession» je dirais oui immédiatement et je ferais procéder au vote. Et qu'il ne s'inquiète pas, si besoin, je serais à ses côtés pour que la transition se fasse de la meilleure des façons. Je pourrais éventuellement continuer à faire vivre notre site mais une chose est sûre, c'est que je ne resterais pas ni au bureau, ni au conseil d'administration, je pense que cela serait une erreur. Y-a-t-il un volontaire?

Aujourd'hui, je déplore l'absence d'un intervenant médical mais lorsque j'ai retenu la date, je n'avais pas pensé que c'était pendant les vacances scolaires. En dernier recours j'avais sollicité nos pompiers locaux mais eux aussi n'étaient pas disponibles. J'ai bien pensé à mon copain Hervé qui nous suit depuis de nombreuses années pour la remise des défibrillateurs cardiaques mais je n'ai pas voulu abuser de sa gentillesse.

Voilà, mesdames, messieurs, chers amis de l'APVOC 23, ce que je voulais vous dire en préambule. Maintenant, je vais vous faire la lecture du rapport moral et d'activité depuis notre dernière AG.

Je vous remercie.

Éric SKRABAN,  
Président de l'APVOC 23.